

Publié le 8 février 2010

Jean-François Macaire : La qualité environnementale, un axe stratégique

Eco-construction, cluster habitat, éco-prêt à taux zéro..., Jean-François Macaire, président de Sipéa, Sem dédiée au logement en accession et en location en Poitou-Charentes, développe toute une série d'actions en matière environnementale.



Sipéa s'est beaucoup investie dans l'éco-construction ?

J-FM - Sipéa est un bailleur social qui a fait de la qualité environnementale un axe stratégique. Notre objectif est de trouver des solutions performantes que ce soit en matière d'énergie et de matériaux et de maîtriser les aspects économiques pour permettre l'accessibilité de cette nouvelle donne au logement social. Depuis 2007, Sipéa s'est positionnée sur ce créneau où elle est leader au niveau régional. Aujourd'hui, toute la production qui s'échelonne entre 50 et 100 logements par an s'effectue en BBC.

Un cluster Habitat a été créé ?

J-FM - Sipéa s'est engagée depuis 2007 auprès du pôle de compétitivité des Eco-Industries de Poitou-Charentes dans un groupe de travail Habecom qui a pour but de développer l'habitat à coût maîtrisé. Fort de son succès, Habecom est devenue une association, le Cluster eco-habitat qui compte aujourd'hui une centaine d'adhérents : entreprises générales et spécialisées, maîtres d'œuvre, architectes, laboratoires de recherche. L'idée est d'avancer ensemble pour développer les constructions BBC et à énergie passive, de mettre en œuvre les nouvelles technologies et de démontrer qu'elles sont accessibles à tous. Le cluster fonctionne avec des démonstrateurs. C'est notamment le cas du siège social de Sipéa, - nommé aux Trophées des Epl 2009 - qui a été conçu et réalisé avec l'objectif d'atteindre un bilan économique positif entre la production et les dépenses d'énergie. Le bâtiment a été équipé de panneaux photovoltaïques produisant de l'électricité pour compenser la facture énergétique. Et aujourd'hui, les recettes sont supérieures aux dépenses. Autre exemple, un autre démonstrateur met actuellement en exergue les toitures végétalisées pour démontrer aux constructeurs les atouts de ce procédé.

Votre point de vue sur les éco-prêt à taux zéro ?

J-FM - Ce dispositif mis en place depuis avril 2009 existait déjà ici, le conseil régional ayant créé le prêt 0 % énergie verte pour les particuliers. Il est important pour inciter les ménages à faire des travaux de rénovation thermique dans leur logement. De plus le conseil régional de Poitou-Charentes a passé une convention avec l'association régionale des bailleurs sociaux pour permettre la rénovation de 8 500 logements de classe D en 3 ans. C'est très important à l'échelle de la région.